

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	:	Therminol® LT Heat Transfer Fluid
Code du produit	:	34159-00, P3415903, P3415904, P3415902, P3415900, E3415901
Numéro d'Enregistrement REACH	:	01-2119493352-37-0003
Nom de la substance	:	Diéthylbenzène
No.-CAS	:	25340-17-4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Fluides de transfert de chaleur
Restrictions d'emploi recommandées	:	Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Eastman Chemical Company 200 South Wilcox Drive 37660-5280 Kingsport
Téléphone	:	+14232292000
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	:	Visitez notre site www.EASTMAN.com (emnmsds@eastman.com).

1.4 Numéro d'appel d'urgence

NCEC +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance	: Diéthylbenzène
No.-CAS	: 25340-17-4

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version 6.2 PRD Date de révision: 16.05.2019 Numéro de la FDS: 150000093466 SDSEU / FR / 0001 Date de dernière parution: 20.07.2018 Date de la première version publiée: 18.09.2013

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)
diéthylbenzène	25340-17-4 246-874-9	> 96,5

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas d'ingestion : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
NE PAS faire vomir.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Danger par aspiration
Provoque une irritation cutanée.
Le produit fondu peut provoquer de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
NE PAS faire vomir.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre chimique sèche
Mousse

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	15000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète
Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé, en plus des équipements standard de lutte contre l'incendie.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.
Ventiler la zone.
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Porter un équipement de protection approprié.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de manière sûre.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Conserver à l'écart des flammes et des étincelles. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les conditions de stockage et les contenants : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans un endroit frais à l'écart des agents oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : www.therminol.com/products/

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
diéthylbenzène	Travailleurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	22 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	21,2 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
diéthylbenzène	Eau douce	0,000673 mg/l
	Eau de mer	0,000067 mg/l
	Aqua intermittent	0,00673 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,063 mg/kg
Remarques:	sec	
	Sédiment marin	0,0063 mg/kg

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version 6.2 PRD Date de révision: 16.05.2019 Numéro de la FDS: 15000093466 SDSEU / FR / 0001 Date de dernière parution: 20.07.2018
Date de la première version publiée: 18.09.2013

	sec		
		Sol	0,0123 mg/kg
	sec		
		Station de traitement des eaux usées	100 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
- Protection des mains
Remarques : Porter des gants appropriés. Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résistant à la chaleur.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection respiratoire : Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
Le choix du respirateur, son utilisation et son entretien doivent respecter les exigences réglementaires, le cas échéant. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.
- Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : liquide
- Couleur : incolore, jaune clair
- Odeur : aromatique, type hydrocarbure
- Seuil olfactif : non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

pH	:	non déterminé
Point d'écoulement	:	-75 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	181 °C (1.013 hPa)
Point d'éclair	:	58 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	1 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité relative	:	0,870 (15 °C)
Densité	:	862 kg/m ³ (25 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	14 mg/l (25 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 3,72
Température d'auto-inflammabilité	:	non déterminé
Température de décomposition	:	non déterminé
Viscosité Viscosité, dynamique	:	non déterminé
Viscosité, cinématique	:	4,17 mm ² /s (-50 °C) 0,81 mm ² /s (40 °C) 0,48 mm ² /s (100 °C)
Propriétés explosives	:	Non classé

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Propriétés comburantes : Non classé

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : 429 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chauffé en présence d'air.
Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'à décomposition émet de la fumée et des vapeurs âcres.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.050 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Composants:

diéthylbenzène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2.050 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Remarques : Provoque une irritation cutanée.

Composants:

diéthylbenzène:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Résultat : Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Remarques : Pas d'irritation des yeux

Composants:

diéthylbenzène:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Composants:

diéthylbenzène:

Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Mutagenicité - bactérienne
Activation du métabolisme: activation +/-
Résultat: négatif

Type de Test: Mutagenicité - mammifères

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Activation du métabolisme: activation +/-
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation du métabolisme: activation +/-
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris
Méthode: Test de micronoyaux sur érythrocytes de mammi-
fère
Résultat: négatif

Composants:

diéthylbenzène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Mutagénicité - bactérienne
Activation du métabolisme: activation +/-
Résultat: négatif

Type de Test: Mutagénicité - mammifères
Activation du métabolisme: activation +/-
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation du métabolisme: activation +/-
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris
Méthode: Test de micronoyaux sur érythrocytes de mammi-
fère
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Produit:

Remarques : Non classé

Composants:

diéthylbenzène:

Remarques : Non classé

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 250 milligramme
par kilogramme

Incidences sur le dévelop- : Espèce: Rat

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

pement du fœtus

Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 20 Poids corporel mg / kg

Composants:

diéthylbenzène:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 250 milligramme par kilogramme

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 20 Poids corporel mg / kg

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques : Non classé

Composants:

diéthylbenzène:

Evaluation : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques : Non classé

Composants:

diéthylbenzène:

Evaluation : Non classé

Toxicité à dose répétée

Produit:

Espèce : Rat
NOAEL : 150 mg/kg p.c./jour
Voie d'application : par voie orale (gavage)

Espèce : Rat
: 190 mg/m³
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 90 days

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Composants:

diéthylbenzène:

Espèce : Rat
NOAEL : 150 mg/kg p.c./jour
Voie d'application : par voie orale (gavage)

Espèce : Rat
: 190 mg/m³
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 90 days

Toxicité par aspiration

Produit:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

diéthylbenzène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les voies d'exposition probables

Produit:

Inhalation : Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.
Contact avec la peau : Remarques: Provoque une irritation cutanée.
Contact avec les yeux : Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.
Ingestion : Remarques: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,673 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,01 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 1,21 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	15000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Composants:**diéthylbenzène:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,673 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,01 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 1,21 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

12.2 Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 4,7 %
Durée d'exposition: 28 jr

Composants:**diéthylbenzène:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 4,7 %
Durée d'exposition: 28 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 320 - 629
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Composants:**diéthylbenzène:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 320 - 629
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol**Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 1350, log Koc: 3,13

Composants:**diéthylbenzène:**

Répartition entre les compar- : Koc: 1350, log Koc: 3,13

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

timents environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 2049
ADR : UN 2049
IMDG : UN 2049
IATA : UN 2049

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : DIÉTHYLBENZÈNE
ADR : DIÉTHYLBENZÈNE
IMDG : DIETHYLBENZENE
(diéthylbenzène)
IATA : Diethylbenzene

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 3
ADR : 3
IMDG : 3
IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : III

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

IATA_P (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355
Instruction d'emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P5c LIQUIDES
INFLAMMABLES

E1 DANGERS POUR
L'ENVIRONNEMENT

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Non applicable

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ISHL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e).

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales : www.therminol.com/products/
données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Classification du mélange:

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315
Asp. Tox. 1	H304

Procédure de classification:

Sur la base de données d'essai.
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Therminol® LT Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 20.07.2018
6.2	16.05.2019	150000093466	Date de la première version publiée:
PRD		SDSEU / FR / 0001	18.09.2013

Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

ZW / FR